Ville de SAINT-MARTIN LEZ-TATINGHEM



CROSS DE LA SAINT-NICOLAS

CLAIRMARAIS SPORT ORGANISATION

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 2026

DÈS 9H30 AU STADE JEAN LENGAGNE

(RUE DES BARRIÈRES À SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM)

Ouvert à tous / Toutes catégories

6€ à partir de la catégorie « cadets »

Gratuit des « baby athlé » aux « minimes »

INSCRIPTIONS

https://in.njuko.com/cross-saint-nicolas2026

CONTACT

06 82 94 34 45

clairmarais.sport.organisation@gmail.com

WWW.STMARTINLEZTATINGHEM.FR

VILLE DE SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM

WCOD

INTERSPORT ARQUES SAINT OMER

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

RÈGLEMENT ET INSCRIPTIONS

HORAIRES DES COURSES

CATÉGORIES (mixtes)	ANNÉES DE NAISSANCE	DISTANCES	HEURES DE DÉPART DE LA COURSE
Masters	1992 et avant	**6000 m pour les hommes** **4500 m pour les femmes**	**9h45**
Séniors	de 1993 à 2004		
Espoirs	2005, 2006 et 2007		
Juniors	2008 et 2009		
Cadets	2010 et 2011	**3100 m**	**10h30**
Minimes	2012 et 2013	**3100 m**	**10h30**
Benjamins	2014 et 2015	**1500 m**	**11h15**
Poussins	2016 et 2017	**1230 m**	**11h35**
Écoles d'athlétisme	2018, 2019 et 2020	**600 m**	**11h50**
Baby athlé	2021 et 2022	**300 m**	**12h00**

Attention les années de naissance avec la catégorie correspondante tiennent compte du **changement de catégories au 1er septembre 2026**.

INSCRIPTIONS

Le tarif est fixé à 6€ à partir de la catégorie « cadets », gratuit jusqu'à la catégorie « minimes » inclue.

Les inscriptions peuvent se faire :

- par **internet** sur le site **https://in.njuko.com/cross-saint-nicolas2026** jusqu'au jeudi 3 décembre 2026 à minuit.
- par **courrier** en retournant le bulletin complété de manière lisible à :

Romain LENGAGNE
Association CSO
5 chemin Booneghem - 62500 CLAIRMARAIS

- par **courriel** à l'adresse **clairmarais.sport.organisation@gmail.com**
- le **jour de l'épreuve** dès 8h30, 15 minutes dernier délai avant le départ de chaque course. Majoration de 2€ pour l'inscription le jour même à partir de la catégorie « cadets ».

Le montant des droits peut être versé lors du retrait des dossards.

RETRAIT DES DOSSARDS

Une **permanence aura lieu au magasin Intersport à Arques le samedi 5 décembre 2026 de 14h à 17h** (inscription et retrait des dossards). Une **remise de 30% sera accordée sur le rayon Running**, hors promotion, sur présentation du dossard le samedi 5 décembre dans le magasin Intersport Arques !

PPS (PARCOURS DE PRÉVENTION SANTÉ) OU LICENCE

Pour votre inscription, munissez-vous :

- soit d'une licence **Athlé FFA Compétition** ;
- soit pour les **non-licenciés majeurs**, votre attestation PPS valable à la date du 6 décembre 2026 par l'intermédiaire du site **https://pps.athle.fr** ;
- soit pour les **non-licenciés mineurs** le questionnaire de santé complété et signé.

RÉCOMPENSES

Des récompenses et souvenirs seront remis à chaque participant. Les premiers et premières de chaque catégorie seront récompensés à partir de la catégorie cadets, les 3 premiers et premières descatégories baby athlé à minimes.

RAVITAILLEMENT

Boisson chaude, eau et soda à l'arrivée.

CLASSEMENTS

Un classement sera réalisé pour chaque catégorie à l''exception des courses de débutants et des jeunes de l'école d'athlétisme. Il sera transmis sur demande aux clubs, écoles et associations ayant participé. Les classements seront consultables sur le site de la ville de Saint-Martin-lez-Tatinghem à l'adresse :

www.stmartinleztatinghem.fr

RESPONSABILITÉ

Pour les mineurs, la signature par les parents du bulletin d'inscription tiendra lieu d'autorisation. Participer implique l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tous recours contre les organisateurs pour tous dommages, vols, ou accidents survenant sur le site le jour de la manifestation.

ANNULATION

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le cross en cas d'intempérie. En cas d'annulation, il vous sera proposé le report de votre dossard pour l'année suivante ou le don solidaire en laissant vos droits d'inscription à l'organisateur.

FICHIER INFORMATIQUE

Chaque participant, en signant le bulletin d'inscription, signera la déclaration suivante :

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Conformément aux dispositions de la Loi « Informatique et Liberté » n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr). Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Course choisie : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe : ☐ H ☐ F

Adresse : .....

Code postal : ..... **Ville** : .....

Tél. .....

N° License FFA : .....

Adresse mail : .....

Numéro PPS : .....

DROIT À L'IMAGE

Sauf indication contraire, vous autorisez les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de la course sur lequel vous pourriez figurer.

SIGNATURES OBLIGATOIRES

Signature des parents
(pour les mineurs)

Signature du coureur

CLAIRMARAIS
SPORT ORGANISATION

CONTACT

Romain LENGAGNE
Clairmarais Sport Organisation
Email : **clairmarais.sport.organisation@gmail.com**
Tel. : **06 82 94 34 45**